

DEROULEMENT DES FORMATIONS HORS CIRCULATION DES CATEGORIES DEUX-ROUES

Les formations hors circulation se dérouleront sur une piste ouverte à la circulation publique situé boulevard de Cluny (D13) au Puy en Velay.

Cette piste se situe à une centaine de mètre du lieu de stationnement des motos , cela représente une préparation et un trajet de 2 à 3 min lorsque la circulation est normalement fluide (Ces données sont purement indicatives). Il est également possible que le véhicule d'apprentissage soit déjà sur place auquel cas soit l'élève est emmené par le formateur soit le rendez vous est donné directement sur place.

Cette piste est en mesure de recevoir jusqu'à une dizaine de futurs motards (voir plus) ainsi que tous les véhicules de toutes les catégories de permis existantes.

Cette piste est équipée de toilettes turcs rudimentaires. Il n'y a pas de point d'eau.

Pour les formations ne donnant pas lieu à un examen final (AM, A2>A , formation de 7 heures (motocyclettes/L5e pour les titulaires de la catégorie B du permis de conduire) le lieu reste inchangé, mais les tracés permettant les exercices seront adapté en fonction de l'espace disponible pour assurer la sécurité.